

## Burundi : l'ONU réitère son engagement dans son processus électoral

@rib News, 16/02/2015 - Source Xinhua L'Envoyé spécial du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies dans la Région des Grands Lacs, Saïd Djinnit, a réitéré lundi l'engagement de son institution à accompagner le Burundi dans le processus électoral de cette année, un processus électoral qui devrait aboutir à des élections libres, transparentes, apaisées, démocratiques et inclusives. "Le seul objectif des Nations Unies est d'aider ce pays comme d'autres pays de la région à créer ces conditions pour que ce scrutin soit un scrutin qui fasse progresser le Burundi, renforcer la démocratie et la stabilité dans le cadre d'un scrutin paisible, transparent et démocratique", a souligné Saïd Djinnit à l'issue d'une audience (photo) que venait de lui accorder le Chef de l'Etat burundais, Pierre Nkurunziza. Il a fait savoir que ce dernier lui a informé des étapes de préparation de façon générale de ces élections et qu'il rassure qu'il ferait tout pour créer des conditions avec les institutions du pays pour qu'il y ait des conditions apaisées et indiquées qu'il a saisi de sa part l'occasion de se réjouir de l'état de collaboration qui existe entre les institutions du Burundi et la Mission Electorale de l'Organisation des Nations Unies au Burundi (MENUM). "Je me suis réjoui des rapports qu'entretient notre Envoyé spécial et ses collaborateurs de la Mission avec les différentes institutions du pays", a déclaré M. Saïd Djinnit. Le premier scrutin qui regroupera les communales et les législatives sera organisé d'ici trois mois (le 26 mai 2015). Il sera suivi par les présidentielles (le 26 juin et le 27 juillet au cas où il y aurait un deuxième tour, les sénatoriales (le 24 août) et les collinaires au début du mois de septembre 2015. Les deux plus grandes spécificités de cet agenda électoral de 2015 par rapport aux autres qui ont été organisés au Burundi depuis l'instauration de la démocratie en 1993 sont le fait de regrouper ces communales et les législatives ainsi que l'usage du bulletin unique des élections. L'autre spécificité de ces élections de 2015 est qu'elles ont vu la participation des observateurs de l'Organisation des Nations Unies après une Résolution du Conseil de Sécurité.